Point de situation au 21 avril 2020 Activité de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus durant l'épidémie de COVID 19

Mis à jour le 21.04.2020

L'Agence de la biomédecine, aux côtés du ministère des solidarités et de la santé, reste opérationnelle en continu et communique régulièrement sur la situation. Elle présente ici les tendances observées et les données actualisées depuis le précédent communiqué de presse publié le 14 avril 2020.

Grâce aux efforts collectifs de l'ensemble des acteurs de la chaîne du prélèvement et de la greffe, des patients en attente d'une transplantation continuent à être greffés malgré le contexte difficile. C'est le signe d'une forte motivation et d'un engagement que nous saluons: bien que ralenties, les activités de prélèvement et de greffe d'organes et tissus se poursuivent.

Dans les circonstances actuelles, l'objectif est de prioriser l'accès à la greffe pour les patients dont l'état est le plus grave, notamment les patients en situation de super-urgence. Depuis début avril, 86 greffes ont pu être réalisées : 19 greffes de cœur, 4 de poumons, 57 de foie et 6 greffes de rein. Tous les cas de patients en situation de super urgence sont pris en compte par les scores d'allocation et suivis attentivement par des points réguliers avec les équipes de greffe. On ne déplore pas de nouveau décès de patients en super urgence la semaine dernière.
L'Agence de la biomédecine travaille avec l'ensemble des professionnels et sociétés savantes, en lien avec les associations de patients, pour préparer la relance de l'activité de greffe, en tenant compte de la situation de chaque région, et en étudiant les diverses modalités possibles de cette relance, ainsi que leur impact concret. D'ici là, les greffes rénales à partir de donneurs vivants ou décédés sont reportées à une date postérieure, dans l'intérêt des patients. L'activité se poursuit néanmoins pour les greffes pédiatriques, ainsi que pour les greffes combinées ou multiples (foie-rein, cœur-rein, …) quel que soit l'âge du patient.
A ce stade, les sociétés savantes et l'Agence de la biomédecine ont mis en place un dispositif de surveillance de la surmortalité de façon à adapter les conseils aux patients et identifier les patients les plus à risques.

L'Agence de la biomédecine a institué un rendez-vous téléphonique hebdomadaire avec les associations de patients pour les tenir au courant de la situation, répondre à leurs questions et recevoir leurs retours d'expérience du terrain.

A ce jour, dans les bases de données de l'Agence de la biomédecine relatives aux patients souffrant d'insuffisance rénale chronique ou ayant bénéficié d'une greffe rénale, on recense 1 678 patients infectés par le SARS-Cov-2 : 380 patients transplantés rénaux et 1 298 patients dialysés. La fréquence de l'infection à SARS-Cov2 se situe donc à environ 0.9% des patients transplantés rénaux et 2.6% des patients dialysés sur l'ensemble du territoire. A ce jour, 48 décès chez les patients transplantés rénaux et 209 décès chez les patients

dialysés dont la cause est liée au SRAS-Cov2 ont été déclarés à l'Agence de la biomédecine.
Les chiffres présentés sont à prendre avec précaution. Ils sont fournis à titre indicatif et ne peuvent être considérés comme étant exhaustifs ou définitifs. Par ailleurs, le nombre de patients asymptomatiques, non dépistés n'étant pas comptabilisé, ces chiffres surestiment les cas graves et la mortalité dans cette population. L'évaluation de la surmortalité liée au COVID nécessitera, à distance, des travaux complémentaires.
Pour rappel, tous les donneurs potentiels ainsi que tous les futurs greffés sont testés par test PCR, conformément aux recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique. Les greffes pédiatriques continuent sans restriction particulière compte tenu du plus faible impact de l'épidémie chez les enfants.

L'Agence de la biomédecine et le ministère des solidarités et de la santé, conscients des besoins des patients en attente de greffe et des conséquences du ralentissement de l'activité, assurent un suivi rapproché de la situation et sont aux côtés des équipes hospitalières. Celles-ci continuent à se mobiliser dans cette période exceptionnelle et à effectuer des prélèvements afin de permettre la réalisation des greffes les plus urgentes.

Contacts presse

PRPA
Isabelle Closet : isabelle.closet@prpa.fr
06.28.01.19.76

Agence de la biomédecine
Madeleine Claeys : presse@biomedecine.fr